



## Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition d'avril 2018

### Mot du préfet

*Une fois de plus, la MRC de La Nouvelle-Beauce est fière de s'associer à la Chambre de commerce et d'industrie de La Nouvelle-Beauce (CCINB) dans la cadre du Gala des Perséides qui se tiendra le 21 avril prochain et qui rendra hommage aux entrepreneurs de Nouvelle-Beauce.*

*La MRC de La Nouvelle-Beauce et les municipalités de son territoire invitent les gens d'affaires à joindre Développement économique Nouvelle-Beauce (téléphone : 418 386-1608) ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie de La Nouvelle-Beauce (téléphone : 418 387-2006). En fonction de leur mandat respectif, ces deux organismes peuvent vous offrir différents services ou vous mettre en lien avec d'autres ressources qui peuvent vous aider au démarrage de ou au développement de vos projets d'affaires.*

### Survol de la séance régulière du 17 avril 2018

#### **Compensation collective sélective – Premier versement 2017**

*L'organisme Éco Entreprise Québec (ÉEQ) a versé à la MRC de La Nouvelle-Beauce une somme de 549 124,26 \$ pour la compensation de la collecte sélective pour l'année 2017. La MRC retourne ce montant aux municipalités participantes, et ce, au prorata de la quantité de matières récupérées par chacune d'elles. Nous vous invitons à maintenir vos bonnes habitudes en matière de récupération et également à sensibiliser vos parents, amis et collègues de travail de votre communauté à y participer, nous y sommes tous gagnants !*

#### **Table de développement sociale de La Nouvelle-Beauce**

*Les membres du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce ont donné un accord de principe à la mise en place d'une Table de développement social pour son territoire. Un comité de travail sera formé pour définir la mission de cette table de concertation, sa vision, ses objectifs et sa composition qui nécessitera la participation de partenaires provenant d'organisations œuvrant sur le territoire.*

## **Chemin de Saint-Rémi**

*Le Chemin de Saint-Rémi est un parcours de marche qui traverse plusieurs municipalités du Québec. Le 21 mars dernier, monsieur Stéphane Pinel, promoteur du Chemin de Saint-Rémi, a informé la MRC de La Nouvelle-Beauce qu'il ne serait plus en mesure de maintenir ses activités en Nouvelle-Beauce. La principale raison qui motive cette décision est reliée au défi que pose l'hébergement dans certaines municipalités de notre territoire. Il tient à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont participé à la mise en place de ce projet grâce à leur implication, soutien et accueil.*

Source : MRC de La Nouvelle-Beauce

Pour entrevue : Gaétan Vachon, préfet  
Tél. : 418 387-3444  
[mrc@nouvellebeauce.com](mailto:mrc@nouvellebeauce.com)

*Bienvenue à [www.nouvellebeauce.com](http://www.nouvellebeauce.com)*